

Après l'éditorial de l'AFFEP cet été, celui de la rentrée est confié à Claude GERNEZ, président élu de la FFP pour la période 2021-2023.

Je profite de l'occasion pour remercier les auteurs des éditoriaux qui m'ont été envoyés et qui seront placés mensuellement sur le site en fonction de leur ordre d'arrivée.

Bonne rentrée à tous en espérant que quelques sourires pourront chasser les nombreux soupirs d'automne.

Dr. Michel David, Président de la FFP-CNPP

### Soupirs d'Automne

Les mouvements de revendications des professionnels de la psychiatrie et de la santé mentale semblaient un peu écoutés ce printemps, bien relayés par les différents médias, et étayés par les associations de patients. Ces campagnes d'informations montraient l'urgence d'une situation reconnue par tous comme insupportable. La désignation du délégué ministériel allait aussi dans le sens d'un mouvement en faveur d'une reconnaissance d'un état de fait déplorable et portait l'idée d'une évolution positive de nos conditions de pratique, enfin !

Les difficultés des urgences hospitalières, bien aussi dramatiques, accaparent aujourd'hui l'attention des Français et il nous reste à reprendre le chemin des « feuilles de route » que nous devons accompagner, sans que les moyens mis en œuvre en personnels et financement paraissent à la hauteur des enjeux actuels ; sans que non plus nous puissions reconnaître les propositions présentées comme objets de nos réflexions théoriques et techniques.

La situation des représentations de la profession en ses différentes institutions se complique encore de par les demandes qui leur sont adressées pour donner des avis, des cautions peut-être même, concernant nos pratiques en regard des problématiques sociétales actuelles.

La HAS se situe dans ce registre, qui nous sollicite sans, à ce jour, donner les compensations pour le travail, bien réel, effectué dans ce cadre.

De même, Les ARS organisent des réunions aux échelons qui correspondent à ses prérogatives, dans le but d'optimiser l'organisation des soins de la pathologie mentale, en attendant les propositions des praticiens ; sans avancer de nouveaux moyens. Il se trouve que nombre d'entre nous participent à ces réunions, qui se tiennent sur un temps habituellement dédié aux consultations, et ils ne considèrent pas toujours que leurs options aient été prises en compte.

En pratique, il résulte de cette situation un morcellement des actions entreprises, chacun cherchant à répondre de sa place au plus urgent, sans pouvoir se référer à une concertation pourtant utile à l'ensemble de nos revendications et propositions.

La pédopsychiatrie se présente comme l'exemple d'une difficile situation à résoudre : les postes de chefs de clinique nouvellement créés vont-ils être choisis compte tenu du manque de praticiens dans ce domaine ? Cette interrogation se renforce de par les postes restés vacants au concours du PACES. La désertification des pédopsychiatres en pratique de ville complexifie encore le manque de possibilité de soin.

#### Président

Dr M. DAVID

#### Secrétaire Générale

Dr I. SECRET-BOBOLAKIS

#### Secrétaire Général Adjoint

Dr E. WINTER

#### Trésorière

Dr M-Ch. CABIE

#### Trésorier Adjoint

Dr J-Ph. CATONNE

#### Président élu

Dr C. GERNEZ

#### Président sortant

Dr JJ. BONAMOUR du TARTRE

#### Secrétariat

N. DUFOUR

#### Président Fondateur

Dr S.D. KIPMAN

#### Anciens Présidents

Pr J.F. ALLILAIRE

Pr Ch. AUSSILLOUX

Dr H. BOKOBZA

Pr G. DARCOURT

Dr J. FORTINEAU

Dr J. GARRABE

Dr N. GARRET-GLOANEC

Dr M. HORASSIUS

Dr N. HORASSIUS

Dr J-J. LABOUTIERE

Dr O. LEHEMBRE

Pr H. LOO

Pr Ph. MAZET

Dr B. ODIER

Dr J-Ch. PASCAL

Pr G. SCHMIT

Dr J.M. THURIN

#### PRÉSIDENTS DES COLLÈGES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

#### Recherche

Dr J-M. THURIN

#### Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Dr J. CHAMBRY

#### Psychopathologie

Dr I. SECRET-BOBOLAKIS

#### Thérapeutiques

Dr J-J. BONAMOUR du TARTRE

#### Psychiatrie Médico-Légale

Dr P. PRAT

#### Psychiatrie et société

Dr M. GROHENS

Les mêmes remarques peuvent s'écrire en ce qui concerne la gérontopsychiatrie où les besoins vont s'accroître, et les pratiques particulières comme la pathologie des patients incarcérés, et l'inflation des pathologies professionnelles.

Pourtant, nous pouvons compter sur le dynamisme de notre pratique, mais aussi de notre créativité pour élaborer des réponses à ces périls, même si, parfois, vient à l'esprit le travail de Sisyphe. Une des conditions nécessaires à cette évolution repose sur la capacité à élaborer des réponses concertées, par-delà les nécessaires divergences de pratiques et de théorisations.

Claude GERNEZ